

Termes de référence

Transition énergétique en Mauritanie

Le Secrétariat International de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE), avec l'ITIE Mauritanie, recrute un consultant pour la production d'un rapport utilisant les données ITIE afin d'analyser dans quelle mesure les différents scénarios de transition énergétique affecteront les trajectoires de revenus issus des hydrocarbures, des énergies renouvelables et des métaux critiques en Mauritanie. L'étude devra permettre à l'ITIE Mauritanie de conforter son rôle de production de données utiles aux décideurs politiques pour anticiper les trajectoires de revenus, attirer les investissements et mobiliser les ressources intérieures. Elle représente également pour l'ITIE Mauritanie l'opportunité d'étendre son champ d'application au secteur émergent des énergies renouvelables.

1. Contexte

L'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) est une norme de portée mondiale qui promeut la transparence et la responsabilité dans les secteurs du pétrole, du gaz et de l'exploitation minière. Des informations supplémentaires sont disponibles sur son site : <http://www.eiti.org>.

La transition vers une économie durable et à faible émission de carbone s'accélère et entraîne avec elle une refonte du secteur des industries extractives. Elle a des implications profondes sur les types de données, de publications, et de dialogues nécessaires à la bonne gouvernance dans les pays riches en ressources naturelles. L'ITIE soutient ses 56 pays de mise en œuvre et les groupes multipartites en les sensibilisant à la transition énergétique à venir, en les aidant à exploiter les données disponibles et en travaillant avec les pays de soutien et les partenaires pour obtenir des résultats durables. La transition énergétique représente ainsi une opportunité concrète d'utiliser les données générées par l'ITIE - potentiellement en combinaison avec d'autres ensembles de données - pour informer le débat public et les décisions politiques.

La Mauritanie se trouve au cœur des enjeux liés à la transition énergétique en raison des perspectives de revenus liées à d'importants projets énergétiques, et parce qu'elle s'est résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique, avec pour objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 92% d'ici 2030.

Les découvertes de réserves de gaz naturel liquéfié (GNL) offshore au large des côtes du Sénégal et de la Mauritanie constituent une perspective de revenus avec l'exploitation du principal champ gazier offshore, Grand Tortue Ahmeyim (GTA), qui devrait entrer dans sa première phase de développement en 2023, et concentre les attentes des populations en matière de retombées économiques.

La Mauritanie, qui s'est engagée à porter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique à 60% d'ici 2030, est également dotée d'un fort potentiel solaire, éolien et hydraulique. En mai 2021, elle a signé deux protocoles d'accord le premier avec la société CWP Global pour le développement d'un projet de production d'hydrogène vert (AMAN) à grande échelle (40 milliards USD) et le second avec la société CHARIOT qui lui aussi est pour le développement de l'hydrogène vert (NOUR) à grande échelle (12 milliards USD).

La Mauritanie est enfin un producteur de minerais utilisés pour la transition bas carbone tels que le cuivre, le zinc, le titane, le fer, et les phosphates. L'ensemble de ces secteurs étant susceptible d'être fortement impacté par la transition énergétique, les données déclarées en vertu de la Norme ITIE pourront servir de point d'entrée pour éclairer le débat et l'élaboration des politiques relatifs aux objectifs climatiques de la Mauritanie, étudier les conséquences en Mauritanie de la transition énergétique mondiale, notamment sur le secteur des hydrocarbures, l'exploitation des métaux critiques, et le développement des énergies renouvelables. Les prévisions fondées sur les données ITIE peuvent aider les parties prenantes à évaluer les implications économiques de la transition énergétique et fournir aux décideurs politiques des éléments leur permettant de gérer les risques et d'optimiser la mobilisation des ressources intérieures. L'utilisation des données ITIE en Mauritanie est facilitée par le fait que le pays est doté d'un système abouti de divulgation systématique par le biais de son Entrepôt de données.

2. Objectifs

Un consultant sera recruté par le Secrétariat International de l'ITIE grâce au soutien de USAID afin d'appuyer l'ITIE Mauritanie dans la recherche et l'analyse de données liées à la transition énergétique. L'objectif principal sera de déterminer comment utiliser les données ITIE, combinées avec d'autres sources, pour identifier les opportunités et les risques de la transition énergétique en Mauritanie, et pour éclairer les débats et la prise de décision sur les prévisions des trajectoires de revenus tirés de l'exploitation des différentes ressources extractives (gaz, énergies renouvelables, minerais), l'optimisation des revenus, et les finances publiques.

Le rapport poursuivra les objectifs spécifiques suivants :

1. Utiliser les données ITIE et d'autres sources pour construire des modèles permettant d'étudier l'incidence de différents scénarii de transition énergétique sur les revenus que le gouvernement pourrait tirer des projets actuels et à venir d'ici 2030 dans les domaines des hydrocarbures, des mines et des énergies renouvelables, en priorité le gaz offshore (projets GTA et Bir Allah). Parmi les données ITIE, l'étude s'appuiera notamment sur les contrats, publiés en vertu de l'Exigence 2.4 de la Norme. Une revue de ces contrats sera entreprise en amont afin d'évaluer s'ils tiennent compte des défis liés à la transition énergétique.
2. Identifier et analyser les clauses "à risque" potentielles dans les contrats d'hydrocarbures existants qui présenteront un risque pour le pays dans différents scénarios de transition énergétique. L'analyse doit se concentrer sur les contrats couvrant notamment les projets GTA et Bir Allah, ainsi que sur tout modèle national de contrat d'hydrocarbures et d'exploitation minière.
3. Formuler des recommandations sur la manière dont la Mauritanie pourrait :

- Evaluer et gérer les risques de perte de revenus ou de *stranded assets* (actifs inexploitable éventuels), notamment dans le secteur des hydrocarbures, mais également les opportunités liées à la récente hausse des prix de l'énergie et des matières premières ;
- Exploiter le potentiel que représente la transition énergétique, notamment au vu de la demande croissante pour les métaux critiques et indiquer comment favoriser l'attraction des investissements et la mobilisation des ressources domestiques dans ce secteur ;
- Identifier les enjeux et facteurs à maîtriser pour garantir la réussite de cette transition énergétique ;
- Envisager d'intégrer dans son périmètre ITIE les énergies renouvelables pour limiter les risques de corruption, et favoriser l'attraction des investissements et la mobilisation des ressources intérieures dans ce secteur ;
- Anticiper les risques de gouvernance qui découleront de la transition énergétique, par exemple en ce qui concerne l'environnement, le genre, la corruption et la gestion des revenus infranationaux.

La mission devra pour l'ensemble des activités tenir compte des engagements de la Mauritanie en matière de climat, de transition énergétique, d'accès à l'énergie, mais également de l'objectif d'une transition juste, des risques de corruption et de l'importance de la mobilisation des ressources domestiques du pays.

3. Périmètre de la mission et méthodologie

Il sera attendu du consultant qu'il travaille avec le Secrétariat International de l'ITIE, le Secrétariat National et le Comité National de l'ITIE Mauritanie, ainsi que tout autre partie prenante qui pourrait être identifiée au cours de la mission. Le consultant travaillera sous la supervision du Secrétariat International et rendra compte directement au responsable pays ainsi qu'au directeur régional.

Le consultant devra entreprendre de répondre aux questions suivantes :

1. Hydrocarbures : la transition énergétique risque-t-elle d'affecter les revenus anticipés des projets de gaz offshore ?

- (i) Conduire des recherches documentaires et consultations sur les projets de gaz offshore GTA, Banda et Bir Allah, sur la politique de transition énergétique de la Mauritanie et son incidence sur l'exploitation des hydrocarbures ;
- (ii) Mettre au point une modélisation financière pour évaluer l'impact de la transition énergétique sur les revenus attendus des projets GTA et Bir Allah (différents scénarios réalistes en fonction du prix du gaz) en utilisant notamment les données tirées des rapports ITIE (cadre fiscal), de l'entrepôt de données, des données contextuelles et prospectives communiquées par l'administration mauritanienne ou contenues dans les contrats publiés conformément à l'exigence 2.4 de la Norme ITIE (coûts d'investissement, estimation de production, coûts d'opération, autres);
- (iii) Analyser la résilience des revenus et la viabilité des projets GTA, Banda et Bir Allah, et formuler des recommandations pour la politique énergétique de la Mauritanie.

- (iv) Analyser les " clauses à risque " et les " dispositions transitoires à risque " qui auront un impact sur le pays dans le cadre des différents scénarios de transition énergétique identifiés lors de la modélisation financière.

Données ITIE : par exemple contrats publiés (2.4), exploration (3.1), revenus (4), gestion des revenus (5.3), autres.

2. Minerais critiques : comment la Mauritanie peut-elle exploiter au mieux le potentiel que représente ses minerais critiques ?

- (i) Recenser les minerais critiques disponibles en quantités commercialisables en Mauritanie (la cartographie comprendra la liste des minerais, les volumes et les valeurs estimés) ;
- (ii) Analyser le cadre juridique et fiscal qui régit l'investissement et la production de ces minéraux, ainsi que les processus de gouvernance ;
- (iii) Mettre au point une modélisation financière pour évaluer l'impact de la transition énergétique sur les revenus attendus de la production et de l'exportation de ces minerais (différents scénarios en fonction des prix des minerais critiques) ;
- (iv) Analyser les implications de la transition énergétique sur la base des résultats de la cartographie et des projections, et formuler des recommandations afin d'atténuer les risques (revenus inexploités, actifs inexploitable, corruption, etc.) et d'exploiter au mieux les opportunités ;
- (v) Formuler des recommandations pour attirer les investissements et mobiliser les ressources domestiques dans le secteur des minéraux utilisés pour la transition énergétique.

Données ITIE : par exemple cadre juridique et fiscal (2.1), production (3.2), exportation (3.3), revenus (4), autres.

3. Energies renouvelables : comment intégrer les renouvelables et l'hydrogène, notamment l'hydrogène vert, au rapport ITIE ?

- (i) Mener des recherches documentaires et consultations sur la politique de la Mauritanie en matière d'énergies renouvelables et les projets d'hydrogène vert Aman et Nour ;
- (ii) Mettre au point une modélisation financière pour estimer l'impact de la transition énergétique sur les revenus attendus de la production d'hydrogène vert (différents scénarios en fonction du prix de l'hydrogène) ;
- (iii) Formuler des recommandations pratiques pour l'établissement d'un cadre de gouvernance transparent encadrant la future production d'hydrogène, voire plus largement des énergies renouvelables, en s'appuyant sur le processus ITIE.
- (iv) Formuler des recommandations pour attirer les investissements et mobiliser les ressources domestiques dans le secteur de l'hydrogène vert et des énergies renouvelables.

4. Livrables et calendrier

A titre indicatif, la mission couvrira environ 60 jours de consultance entre mai et août 2022. Le calendrier prévisionnel est le suivant :

Livrables (en français)	Calendrier
Conduite des recherches sur la politique de transition énergétique de la Mauritanie, les grands projets gaziers (GTA, Banda, Bir Allah) et de production d'hydrogène vert (Aman et Nour). Consultation des parties prenantes pertinentes (Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie, ITIE Mauritanie). Elaboration de la cartographie des minerais critiques et analyse des cadres juridiques et légaux.	Mai 2022
Production des modèles utilisant entre autres les données ITIE (données contextuelles, cadres juridiques et fiscaux, données de production, revenus, contrats...).	Juin 2022
Soumission aux secrétariats national et international d'un rapport préliminaire pour avis, basé sur les modèles et des recommandations pour la gestion des revenus affectés par la transition énergétique.	Juillet 2022
Production du rapport final basé sur les modèles et des recommandations pour la gestion des revenus affectés par la transition énergétique. Production d'une note synthétique et d'une présentation power point à l'intention des décideurs politiques sur la base des principales conclusions et recommandations du rapport. Présentation des résultats au Groupe multipartite, aux autorités mauritaniennes et présentation aux pays de la région.	Août 2022

Les livrables attendus du consultant sont donc les suivants :

- Une cartographie des minerais critiques ;
- Les modèles financiers estimant l'impact de la transition énergétique sur les revenus attendus dans les trois secteurs identifiés ;
- Un rapport préliminaire soumis pour avis aux secrétariats national et international ;
- Un rapport final signé ;
- Une note synthétique du rapport ;
- Une présentation power point destinée à diffuser les résultats du rapport.

L'ensemble des documents devra être rédigé en français.

5. Qualifications du consultant

Le consultant doit être une entreprise / une ou plusieurs personnes réputées, perçues par le Secrétariat international de l'ITIE comme étant crédibles, dignes de confiance et techniquement compétentes.

Le(s) consultant(s) devra/-ont posséder les compétences suivantes :

- Bonne connaissance du secteur extractif en Mauritanie et de sa politique énergétique ;
- Expérience relative à la transparence du secteur extractif et familiarité avec la Norme ITIE ;
- Expertise en modélisation financière appliquée dans les secteurs pétrolier, minier et des énergies renouvelables.
- Maîtrise du français.

Afin de garantir la qualité et l'indépendance de la mission, les candidats devront, dans leurs propositions technique et financière, signaler tout risque de conflit d'intérêt potentiel ou réel, et le cas échéant les mesures prises pour l'éviter.

6. Soutien administratif

Le secrétariat international ITIE pourra fournir l'appui administratif suivant :

- Facilitation des contacts entre le consultant, le secrétariat national ITIE et le Groupe Multipartite en Mauritanie.
- Suivi régulier de l'élaboration du rapport.

7. Procédure contractuelle

Le consultant sera sélectionné suivant une procédure permettant d'évaluer la qualité et le coût de l'offre. Les candidats devront présenter :

- Une **proposition technique**, décrivant : (a) l'expérience du cabinet de conseil/consultants ; (b) la méthodologie et le plan de travail proposés satisfaisant au cahier des charges (ou termes de référence, TDR) ; et (c) les qualifications et les compétences des principaux experts. La proposition technique **ne devra contenir aucune** information de nature financière. Toute proposition technique qui contiendrait des informations financières importantes sera déclarée irrecevable.
- Une **proposition financière**, indiquant clairement le montant forfaitaire de l'offre, **incluant** tous les coûts relatifs aux frais de voyage requis et impôts applicables. Elle devra distinguer le montant des honoraires des frais qui sont remboursables. Ainsi le montant journalier des honoraires correspondant à la prestation des services devra être clairement précisé. La proposition financière devra être envoyée sous la forme d'un fichier PDF protégé par un mot de passe. Ce mot de passe n'aura pas à être communiqué en même temps et ne sera demandé qu'une fois terminée l'évaluation des propositions techniques.

Afin de garantir la qualité et l'indépendance de sa mission, le consultant doit, dans ses propositions techniques et financières, divulguer tout conflit d'intérêts potentiel ou réel, ainsi qu'un commentaire sur la manière de l'éviter.

Les propositions devront être envoyées par courrier électronique à l'adresse skasimova@eiti.org avant le 20 mai.

Toutes questions relatives au projet, à son calendrier et à ses livrables doivent être soumises à skasimova@eiti.org au plus tard le vendredi 29 avril 2022.

Les critères d'évaluation des propositions techniques sont les suivants :

Critère	Pondération
Expérience du consultant (en tant qu'entité /cabinet) en rapport direct avec la mission	10 %
Pertinence et qualité de la méthodologie et du plan de travail proposés, conformément au cahier des charges (TDR) ¹	50 %
Qualifications et compétences des principaux experts conformément aux exigences en la matière (voir section 5 ci-dessus)	40 %

La pondération attribuée à la proposition technique (T) et à la proposition financière (P) est comme suit :

T = 80 %

P = 20 %

Les offres seront classées en fonction de leur score technique (St) et financier (Sf) combiné, en utilisant les pondérations [T = poids donné à la proposition technique ; P = poids donné à la proposition financière ; T + P = 1] comme suit : $S = St \times T\% + Sf \times P\%$.

Les négociations contractuelles seront engagées avec le cabinet ayant obtenu le meilleur score. Si ces négociations échouent, de nouvelles seront engagées avec le cabinet ayant obtenu le deuxième meilleur score.